

Bulletin d'histoire politique

Pourquoi M^{gr} Joseph Charbonneau a-t-il démissionné ?

Denise Robillard



Volume 23, Number 2, Winter 2015

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1028893ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1028893ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association québécoise d'histoire politique
VLB éditeur

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Robillard, D. (2015). Pourquoi M^{gr} Joseph Charbonneau a-t-il démissionné ?
Bulletin d'histoire politique, 23(2), 204–218. <https://doi.org/10.7202/1028893ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique et VLB
Éditeur, 2015

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit
(including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be
viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal,
Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to
promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Pourquoi M^{gr} Joseph Charbonneau a-t-il démissionné ?

DENISE ROBILLARD
Historienne

Pourquoi M^{gr} Joseph Charbonneau a-t-il abandonné sa charge ? La question n'a cessé d'être posée depuis l'annonce de son départ de Montréal, le 8 février 1950, dans une dépêche de la *Canadian Press*. La nouvelle fait l'effet d'une bombe. L'absence d'explications suscite les interrogations de la presse anglo-protestante, mais semble imposer le silence à la presse franco-catholique. Une hypothèse et un mythe ont fini par s'imposer dans l'opinion publique, soit l'influence du premier ministre Duplessis, en réaction à la prise de position anticapitaliste de l'archevêque de Montréal le 1^{er} mai 1949 à l'église Notre-Dame. M^{gr} Charbonneau avait alors déclaré : « La classe ouvrière est victime d'une conspiration qui veut son écrasement, et quand il y a une conspiration pour écraser la classe ouvrière, c'est le devoir de l'Église d'intervenir ». Il proposait ensuite à ses diocésains une souscription en faveur des familles des grévistes de l'amiante. Un appel semblable, lancé dans la plupart des diocèses du Québec, n'avait pas retenu l'attention du public¹.

L'annonce de la démission

La dépêche du 8 février déclare laconiquement que M^{gr} Charbonneau est en repos à Victoria, B.C. Le magazine *Time* de New York ajoute que des rumeurs accompagnent cette démission². Le 11 février, le Vatican annonce que la démission offerte par le prélat pour des raisons de santé a été acceptée³. Pour en savoir davantage, deux journalistes du *Herald* de Montréal, Charles Leoboldt et Jacqueline Sirois, téléphonent à M^{gr} Charbonneau qui

leur répond : « I feel very well here, I am among friends ». Sous le couvert de l'anonymat, Jacqueline Sirois apprend d'un officiel de l'archevêché de Montréal, qu'il n'était pas parti pour les raisons alléguées, et qu'on devrait fournir plus tard une autre explication officielle. La journaliste évoque alors l'attitude anticapitaliste de M^{gr} Charbonneau et les collectes faites dans les églises de son diocèse au profit des familles des grévistes lors de la grève de l'amiante⁴.

Les journaux francophones se contentent de reproduire le communiqué émis le 9 février par l'archevêché de Montréal : « Dans la journée du 31 janvier, S. E. M^{gr} l'archevêque a fait le voyage par avion de Montréal à Victoria, B. C. C'est à la suite de surmenage et de fatigue accumulée depuis quelque temps que S. E. s'en est allée à l'hôpital du Mount St Mary's de Victoria, où il prendra un repos prolongé. » Le message sera repris sans commentaire par *Le Canada*, *Le Devoir*, *L'Action catholique*⁵. Le 10, le chancelier de l'archevêché de Montréal déclare que M^{gr} Charbonneau « prend un congé prolongé ». Le 11, *L'Osservatore Romano* confirme la démission. Le 13, l'administrateur du diocèse de Montréal, M^{gr} C. Chaumont, ajoute que « toutes les déclarations qui pourraient suivre devront venir de la délégation apostolique à Ottawa », et le Vatican conteste la déclaration du New York Times Service⁶.

Quand le *Montreal Star* suppose que M^{gr} Desranleau pourrait lui aussi devoir démissionner, l'intéressé n'est pas lent à déclarer que ce n'était pas vrai : « I am not going to resign, and that is final. » Le Vatican qualifie alors de « ridicules » les allégations des journaux du Québec voulant que le pape voulût remplacer les deux évêques à cause de leurs positions anticapitalistes⁷.

Le 14, la *Gazette* de Montréal fait écho au journal anglo-catholique *The Ensign*, qui, lui aussi, récuse toute intervention politique dans la démission de M^{gr} Charbonneau⁸. *Le Canada* et *Le Devoir* reprennent cet éditorial qui parle de « fausses rumeurs et suppositions ». Le 15 et le 16, on publie le démenti du Vatican et de la délégation apostolique : non, ce n'est pas à cause de ses prises de position en faveur des familles des ouvriers qu'il a démissionné⁹. Moins réservés, *Le Quartier latin* et *La Patrie* rendent hommage à l'archevêque démissionnaire, et le journaliste Léopold Richer publie dans *L'Action catholique* et *Notre Temps*, des articles mettant en lumière son activité sociale¹⁰. Il faut attendre le 18 mars pour que *Le Devoir* et d'autres journaux francophones reprennent les « questions embarrassantes » posées par *The Tablet*, l'hebdo des jésuites anglais, sur les motifs de la démission de M^{gr} Charbonneau. *Le Devoir* du 18 mars les résume comme suit :

Pourquoi M^{gr} Charbonneau a-t-il été nommé au poste qu'il détenait si, à ce qu'affirment certains, Rome n'a pas de sympathie pour des prélats qui entretiennent de telles

opinions sur les problèmes ouvriers et sociaux ? Si l'inverse est vrai, faut-il croire qu'il a suffi de l'intervention de deux membres du cabinet Duplessis pour arracher cette démission au Vatican en quelques jours en dépit de la sagesse de Rome ? Tous les gouvernements savent pourtant fort bien qu'il n'est pas aisé d'obtenir le départ d'un archevêque.

Pourquoi faudrait-il encore, si le cabinet québécois a joué un rôle en cette affaire, que M^{gr} Charbonneau ait été le seul à partir quand on sait couramment que M^{gr} Desranleau s'est mis encore plus en évidence que son supérieur ecclésiastique en cette grève et a employé un langage plus violent ?

Si la démission de l'archevêque de Montréal est vraiment due à sa faible santé, comment se fait-il par ailleurs qu'aucune information sur son état physique n'ait couru à l'avance ?¹¹

Lecteur assidu de ces journaux, l'évêque de Sherbrooke, M^{gr} Philippe-S. Desranleau, note dans son journal, du 9 au 11 février : « Il se dit que M^{gr} Charbonneau a démissionné ». Au sujet du communiqué de l'agence Reuter, voulant que ce soit en raison de ses déclarations durant la grève d'Asbestos que M^{gr} Charbonneau avait dû démissionner, il écrit : « Ce motif est faux. L'agence mêle mon nom à cela et laisse entendre que je serais appelé à démissionner à cause de mon attitude anticapitaliste ». Puis : « Quelle tristesse ! Le bruit continue autour de moi, on démentit [*sic*]. Attends en paix, mon âme, tu en as vu d'autres de la part des hommes, la lumière a toujours fini par briller. Patience et paix¹² ! »

De Rimouski, M^{gr} Courchesne écrit à Lionel Groulx sa surprise qu'on ait procédé si rapidement : « on semble savoir que si des mesures énergiques ne se prennent, nous courrions à un naufrage total dans l'insignifiance des chefs. » — « J'ai eu un grand bonheur à causer avec les cardinaux et officiers de la Curie romaine » ; soucieuse de la doctrine catholique, elle désire aider la majorité catholique « à ne pas se laisser poisser dans les marais de la neutralité dont s'accommode la minorité catholique irlandaise¹³ ». De Rome, le jésuite Léo Hudon confirme à son confrère de Montréal, Joseph-Papin Archambault, que M^{gr} Courchesne et quelques autres ont parlé au Pape du danger de la neutralité et de la non-confessionnalité chez nous. Un autre jésuite, G. Robitaille, signale à Jacques Cousineau les réactions des revues *America* et *The Tablet*¹⁴.

Lors de leur réunion de février, les évêques protestent contre les rumeurs et l'évêque de Sherbrooke, M^{gr} Desranleau, prévoit qu'on va accuser le gouvernement d'être responsable de ce coup : « On va dire, et c'est très faux, que le Pape est en faveur des capitalistes. La démission de M^{gr} Charbonneau fait de la peine, mais clarifie l'atmosphère¹⁵ ». « C'était prévu et su dans les endroits ecclésiastiques bien informés », écrira-t-il en juin 1950, en déplorant « tapage, indiscretion des intéressés, suppositions des ignorants, calomnies des mal disposés, appui plus ou moins ostensible des politiciens¹⁶ ».

Quant à M^{gr} Charbonneau qui a déjà affirmé que son état de santé n'était pas le motif de sa démission, il écrit le 8 mai 1950 au supérieur du séminaire de Sainte-Thérèse : « Grâce à Dieu, je me porte on ne peut mieux. Et vous savez sans doute déjà que mon état de santé n'est pas la cause de mon départ de Montréal ». — « Mon mal vient de plus loin ! et c'est une raison de plus qui me recommande à votre amitié, à votre compassion, à vos suffrages¹⁷ ». De son « amère solitude de Victoria », il répond le 9 mars, à la lettre du 12 février du curé de la paroisse Saint-Germain d'Outremont :

Après le choc que vous savez, ma main encore trop nerveuse, se refusait à écrire lisiblement. [...] Grâce à Dieu, je me porte maintenant on ne peut mieux. [...] Vous savez déjà que mon état de santé n'a pas été la raison de mon départ de Montréal. Mon mal m'est venu de plus loin et de plus haut. [...]

Le 2 janvier, le Délégué apostolique [Antoniutti] me faisait demander chez lui pour me dire que le Saint-Siège exigeait que je me démis de mon office d'archevêque de Montréal – Le document ajoutait qu'en cas de résistante de ma part un administrateur serait nommé à Montréal et qu'on me priverait de mes facultés canoniques.

Comme ce décret était signé par l'Éminent secrétaire de la Consistoriale, je dis sur place à Son Excellence que je ne m'expliquais pas cette rigueur à mon égard ; que je tenais à connaître les raisons que l'on avait de procéder ainsi contre moi ; que je présumais que j'avais été accusé, puis jugé, et puni sévèrement, sans avoir jamais reçu de monitions canoniques, sans que l'on ne m'ait donné l'occasion de m'expliquer, de me défendre, de revendiquer au moins ma bonne foi dans le gouvernement de mon diocèse.

Son Excellence me dit qu'il ne pouvait m'indiquer les raisons alléguées. Sur place, j'en appelai au Pape lui-même de ce décret de la Consistoriale. Je lui dis que j'étais prêt à partir immédiatement pour Rome si seulement on voulait me donner les raisons qui pouvaient justifier mon « amotio ».

Une dizaine de jours plus tard, le Délégué m'avertit que l'initiative était prise, non par la Consistoriale (et par conséquent ne comportait pas un blâme de mon administration), mais par la Secrétairerie d'État ; que le Saint-Père lui-même exigerait ma démission, que les raisons me seraient peut-être données plus tard ; qu'un appel était impossible ; que je me devais de faire confiance au Pape...

[...] On procédait contre moi par des méthodes qui s'inspiraient beaucoup plus de la passion, de la brutalité que de la charité chrétienne. J'avais toujours considéré la politesse comme la fleur de la culture humaine dans nos sociétés policées. Or, c'est durement, sans manières, sauvagement, que l'on s'est attaqué à ma personne. La vérité avait perdu ses droits. Tout ce manque de justice, de charité, de courtoisie, m'a d'abord profondément scandalisé et abasourdi. Puis je compris que le Vicaire du Christ doit avoir ses motifs d'agir ainsi ; aveuglément, j'ai renoncé à mon office. Si au moins l'on m'eût dit que c'était encore le meilleur moyen de bien servir l'Église que de m'en aller, j'aurais eu la consolation de poser un acte humain, de comprendre quelque chose, en partant pour l'exil... On m'a refusé cette consolation !

En sautant les Rocheuses à 16 000 pi dans les airs, pendant la nuit, alors que la lune dans son plein éclairait les cimes, les vallées, les torrents : spectacle fantastique et terrifiant à la fois, j'ai senti plus que jamais que nous sommes entre les mains de Dieu, et je vous l'avoue, pour la première fois dans ma vie, je lui ai sincèrement demandé de m'amener

plus haut, plus haut, plus loin, plus loin de ce monde où il ne me fait plus bon de vivre avec ces incompréhensions, ce manque de confiance de la part de ceux qu'en toute sincérité, j'ai toujours cherché à aider et à bien servir.

À Victoria, je me remets lentement du choc que j'ai reçu. J'ai été accueilli ici avec beaucoup de charité et par les RR Sœurs de Ste-Anne et par M^{gr} Hill, évêque de Victoria. Je ne puis rester longtemps à rien faire et j'ai besoin de travailler pour gagner ma vie. Le 15 avril, je commencerai à remplir les fonctions d'aumônier dans l'hôpital St-Joseph, et de plus en plus je songe à m'établir ici même. Cela m'encourage de penser que je puis encore servir Dieu et les âmes¹⁸.

M^{gr} Charbonneau meurt à Victoria, le 19 novembre 1959. Il a 67 ans. Des funérailles seront célébrées à Victoria. Les funérailles de Montréal sont présidées par le nouveau délégué apostolique, S. Baggio. Dans l'oraison funèbre qu'il prononce, il réaffirme la déclaration formelle de son prédécesseur Antoniutti: «Le Vatican a toujours approuvé» la très charitable attitude de M^{gr} Charbonneau «à l'égard des victimes de la guerre, des grèves et de l'injustice sociale¹⁹». Les funérailles seront télévisées et le corps de M^{gr} Charbonneau sera inhumé dans la crypte des évêques de Montréal.

La création d'un mythe: «Charbonneau et le chef» (1960-1974)

Après sa mort, les journalistes reprennent la question: «Pourquoi M^{gr} Charbonneau a-t-il démissionné?» Dès sa livraison de janvier 1960, la revue *Cité libre* estime que les gestes qui ont entouré les funérailles manifestent la volonté du Vatican «de tenter pour un mort ce qu'on n'avait pas su faire pour un vivant: le réhabiliter». En admettant une erreur, Rome essaierait de «réparer le scandale que ce départ avait suscité chez les Canadiens de toutes les obédiences religieuses²⁰».

Jean-Louis Gagnon, directeur du *Nouveau Journal*, confie à Renaude Lapointe le soin de faire le récit de la vie, de l'œuvre et des années d'exil de M^{gr} Charbonneau. Pour lui, le drame de cet homme est celui de notre milieu, «ses combats furent les nôtres, et à travers eux, nous pouvons suivre l'histoire d'une génération appliquée à repenser les structures sociales et politiques de la Cité²¹». Renaude Lapointe s'est rendue à cette fin à Vancouver, Rome et Madrid²². Les 24 épisodes de «L'histoire bouleversante de M^{gr} Charbonneau» sont publiés dans *Le Nouveau Journal*, du 18 novembre 1961 au 11 février 1962²³. Ils seront réunis en un livre publié aux Éditions du Jour en 1962²⁴. Au sein du clergé, on conteste certaines affirmations du reportage²⁵. Le Dr Albiny Paquette, alors membre du Conseil législatif, nie qu'il ait été question de M^{gr} Charbonneau lors de son audience avec Pie XII en décembre 1949²⁶.

Le 16 décembre 1963, Radio-Canada présente «Une demi-heure avec... M^{gr} Charbonneau», une émission animée par Alice Parizeau²⁷. Le

texte ne fait que reprendre les rumeurs et attribue un rôle déterminant à Duplessis, opposé à M^{gr} Charbonneau au sujet de la charte de l'Université de Montréal, qui se serait allié au délégué apostolique contre lui. Sa démission serait la conséquence de son initiative en faveur des familles des grévistes de l'amiante en 1949. C'est le début de l'élaboration d'un mythe qui servira de base en 1968 à l'ex-dominicain de Toronto, John McDonough, dans la pièce *Charbonneau et le Chef*. On y prétend que la démission a été réclamée par le premier ministre Duplessis, de connivence avec M^{gr} Courchesne, pour avoir pris le parti des grévistes lors de la grève d'Asbestos. La « nouvelle » sera reprise dans *Le Droit*, *La Presse* et la *Gazette de Montréal*²⁸. Dans ses mémoires, le cardinal Emmett Carter de Toronto est catégorique : McDonough ne connaît rien, ni de Charbonneau, ni de Duplessis, et son œuvre est « totally incredible and unworthy²⁹ ». La pièce connaît un succès triomphal dans plusieurs villes. Par exemple, du 16 novembre 1973 au 24 mars 1974, 78 représentations sont présentées au théâtre Port-Royal de la Place des Arts de Montréal³⁰.

Après avoir assisté à la pièce en 1974, M^{gr} Gilles Ouellet, alors évêque de Rimouski, consulte les archives de son diocèse et peut démentir les allégations faites au sujet de M^{gr} Courchesne. Loin d'avoir cédé aux pressions de Duplessis, M^{gr} Courchesne, qui n'était pas l'« être ignoble et servile » mis en scène dans la pièce, avait plutôt réprimandé l'homme politique dans des termes plus forts que ceux de la confrontation imaginée par le dramaturge. Il lui avait écrit que les évêques étaient unanimes pour faire une souscription en faveur des familles des grévistes³¹. Le jésuite Jacques Cousineau a lui aussi, en avril 1974, rejeté la thèse de la pièce. En 1949, le délégué apostolique Antoniutti avait suggéré à M^{gr} Jean-Charles Leclaire, président de la Commission sacerdotale d'études sociales, d'organiser une aide matérielle pour les familles des grévistes, et encouragé les évêques à rédiger une lettre collective sur le problème ouvrier³².

Quant au motif du départ de Charbonneau, Claude Ryan est d'avis que les récents débats ramènent à des raisons d'ordre ecclésiastique auxquelles « les collègues de M^{gr} Charbonneau ne furent pas étrangers ». Une revue rapide de ces sujets de désaccord, croit-il, fait apparaître M^{gr} Charbonneau comme un homme qui eut le malheur d'être vingt ans en avant de son époque sur un grand nombre de sujets, et qui fut traité en conséquence avec une tragique intolérance par ceux qui se considéraient alors comme les gardiens du temple³³. De son côté, Robert Rumilly invoque la mentalité, l'entourage et les idées de M^{gr} Charbonneau, que le reste de l'épiscopat ne partageait pas. Il réfute surtout l'in vraisemblance du mythe de l'influence des ministres de Duplessis. Pour lui, l'affaire Charbonneau serait « entièrement ecclésiastique³⁴ ».

Comme l'écrivait le père Georges-Henri Lévesque à M^{gr} Paul-Édouard Brunet en 1975, M^{gr} Charbonneau « était foncièrement et sincèrement

patriote, mais le nationalisme excessif l'exaspérait. Il était plus catholique que canadien-français. Trop candidement honnête et bon, il ne pouvait s'imaginer que d'autres puissent chercher à lui nuire. Quand il a fini par réaliser, trop tard, que c'était possible, il est devenu très sensible et vulnérable³⁵. Dans le climat des années 1940, rappelait le père Georges-Henri Lévesque en 1977, l'Église du Canada français «était à ce point imprégnée d'un triomphalisme dépassé que de simplement secouer ce triomphalisme prenait l'allure d'une dangereuse révolution!» Ce que redoutaient les clercs, c'est que les idées «soient soumises à une discussion vraiment publique». Et c'est parce que M^{gr} Charbonneau était ouvert aux idées de coopération internationale, que partageait aussi l'épiscopat anglophone, américain et canadien — «une hérésie» pour ses pairs —, qu'il s'est fait des ennemis chez ceux qui considéraient aussi le père Lévesque comme «un moine laïcisant³⁶».

Que s'est-il réellement passé ? (1945-1949)

Mais alors que s'est-il réellement passé ? Tout a commencé avec la publication dans la revue *Ensemble!* de décembre 1945, d'un article de Georges-Henri Lévesque prônant la non-confessionnalité des coopératives, «étant donné la coprésence de catholiques, de protestants, etc. dans une même société civile³⁷». La crise de la confessionnalité éclate au grand jour dans les journaux de toutes tendances et s'exprime pendant six mois sur la place publique et dans la presse anticléricale qui en fait ses choux gras, en opposant dominicains et jésuites. En janvier 1946, le délégué apostolique consulte confidentiellement au sujet de cet article l'École sociale populaire (ESP) qui prône la confessionnalité des œuvres³⁸, et considère que la question est de la compétence des évêques³⁹. M^{gr} Courchesne, fort opposé aux sociétés neutres, implore son clergé de ne pas croire «tout sauver en faisant de subtiles distinctions entre la neutralité et la non-confessionnalité»; il craint surtout que l'on en vienne à penser que ce système pourrait s'étendre au régime scolaire⁴⁰.

Les dominicains ne tardent pas à riposter par un communiqué de leur agence d'information, CIP: la coopération, «pas plus qu'un club de hockey, par exemple, n'a l'obligation d'être confessionnelle⁴¹». Le supérieur provincial Gaudrault décide de prendre la défense du père Lévesque⁴². Pendant ce temps, le cardinal Villeneuve assure le père Joseph-Papin Archambault de son intention de s'opposer à cette tendance et publie un communiqué qui sera publié dans la *Semaine religieuse de Québec* du 21 février 1946⁴³. M^{gr} Desranleau trouve «étrange de voir un docteur catholique, un doyen de faculté prendre la définition de ses termes dans la bouche des protestants et non chez les Papes et les Évêques», une tendance très répandue à Montréal depuis quelques années, «la résultante de

la poussée laïcisante, aconfessionnelle, interconfessionnelle et neutre, qui ravage Montréal depuis la tête jusqu'aux pieds.» Il considère que l'article du père Lévesque permet «de parler sans paraître manquer de respect à l'autorité⁴⁴.» Il note dans son journal que lors de la récente réunion des évêques, M^{gr} Charbonneau s'est dit favorable à la laïcité, à la neutralité et à la non-confessionnalité⁴⁵.

Le provincial Gaudrault défend son religieux dans la brochure «*Neutralité, non-confessionnalité et l'École sociale populaire*», qui porte «l'imprimatur de M^{gr} Charbonneau». Il s'inscrit en faux contre «la confessionnalité exagérée, l'intervention trop accentuée et trop étendue des hommes d'Église que nous sommes dans les choses profanes», et plaide en faveur de la libération des laïcs qui éprouvent un juste malaise de se sentir en tutelle et conduits comme des enfants par un clergé qui se substitue à eux, même au sein des mouvements d'action catholique⁴⁶. Le provincial justifie son geste auprès du cardinal Villeneuve qui envoie son mémoire à tous les évêques, avec l'autorisation du délégué apostolique. «J'ose espérer que Votre Éminence ne m'en voudra pas d'avoir ainsi défendu mon religieux⁴⁷».

Les réactions des évêques à cette intervention révèlent de profondes divergences entre francophones ou anglophones, selon qu'ils sont du Québec ou du reste du Canada. Elles révèlent surtout l'isolement de M^{gr} Charbonneau au sein de l'épiscopat du Québec. M^{gr} Courchesne écrit au père Gaudrault qu'il n'est peut-être pas mauvais qu'il sache «que le Rotary Club installé récemment à Rimouski et à Matane avec son programme d'éducation des adultes» se réclame de l'article d'*Ensemble!* «comme d'une autorité qui naturellement dépasse celle de votre serviteur⁴⁸». M^{gr} Douville, de Saint-Hyacinthe, considère qu'il serait bon que tous les évêques «manifestent leur désapprobation à l'auteur d'une pareille "cochonnerie" (pardon)», après quoi il faudra envisager les mesures disciplinaires à prendre, soit de «glisser en douceur» le père Lévesque de son poste de confiance, et d'obliger le père Gaudrault à retirer sa brochure de la circulation, et même de la condamner, pour avoir pris la défense d'«une nouveauté verbale suspecte». Quant à l'imprimatur donné par M^{gr} Charbonneau, «la nouvelle imprudence de notre cher Métropolitain, président de la Commission épiscopale des Questions sociales», «c'en est une de première grandeur». Ou «il se ralliera à l'opinion des autres évêques, ou nous nous dissocierons de lui». Il lui paraît dès lors «nécessaire que nous imposions le silence sur cette question épineuse⁴⁹».

Pendant que le débat se poursuit sur la place publique, et que les journaux réagissent aux interventions du père Gaudrault et du cardinal Villeneuve, M^{gr} Desranleau écrit au père Joseph-Papin Archambault que «l'épiscopat est défavorable au père Lévesque et au père Gaudrault, moins un» [M^{gr} Charbonneau], et qu'il prévoit que ces deux religieux «recevront

une note personnelle⁵⁰». Las de ces débats publics, les autorités cléricales demandent que cesse la controverse publique. Le cardinal fait une obligation au père Lévesque de cesser, «jusqu'à nouvel ordre, toute controverse publique relativement à la question de la neutralité ou non, des coopératives⁵¹». Un mois plus tard, le délégué apostolique intervient auprès des jésuites en rappelant l'invitation faite par le Saint-Office aux évêques d'une même nation, de s'entendre pour suivre une directive uniforme, l'article 366-c du premier concile de Québec, prescrivant d'éviter d'interdire dans un diocèse ce qui est autorisé dans un autre, au scandale des fidèles et au détriment de l'autorité ecclésiastique⁵².

Les choses vont prendre un autre tournant après la mort du cardinal Villeneuve (janvier 1947). M^{gr} Desranleau prolonge ses séjours à Rome d'où il informe le père Archambault de ses démarches. Au sujet des sanctions réclamées contre le père Lévesque, et sans doute aussi contre M^{gr} Charbonneau, la question de la confessionnalité a été soumise à Rome. En juillet 1947, le délégué apostolique demande son avis au cardinal McGuigan sur la question de la non-confessionnalité, sur une éventuelle condamnation de M^{gr} Charbonneau, et sur l'opportunité d'émettre une directive, et lui demande son jugement concernant l'attitude de l'archevêque de Montréal⁵³.

Le cardinal McGuigan lui répond le 31 juillet que là où les catholiques sont majoritaires, on devrait admettre les non-catholiques dans les corporations. Il ne voit aucune différence pratique entre les termes non confessionnalité et neutralité, mais partout et toujours, les catholiques doivent se laisser guider par les principes catholiques et agir avec un véritable esprit chrétien. C'est cet esprit qui inspire le mouvement d'Antigonish, conforme aux directives romaines, et les autres sociétés semblables, présentes dans l'ouest du pays⁵⁴. Le cardinal McGuigan est d'avis qu'une intervention publique de Rome ne ferait qu'ajouter une inutile confusion à ce qui semble être une querelle de famille entre jésuites et dominicains, maintenant qu'un nouvel archevêque a été nommé à Québec, M^{gr} Maurice Roy⁵⁵. La délégation apostolique devrait inviter le père Lévesque à user de prudence en énonçant les principes catholiques sur les questions sociales, sans heurter toutefois ni exclure les non-catholiques⁵⁶.

Suit un long développement sur la situation particulière de Montréal, vaste diocèse cosmopolite qui compte, à côté de la majorité francophone, plusieurs races, langues et cultures. M^{gr} Charbonneau y fait un excellent travail comme père spirituel de tous, et ne peut le gérer de la même façon que les paisibles diocèses ruraux du Québec. McGuigan ajoute que les laïcs y aspirent à exercer plus de pouvoir et d'influence dans la société et dans le monde de l'éducation, des aspirations qui suscitent des poussées d'anticléricalisme et d'indifférentisme, surtout à Montréal. L'archevêque de Montréal ne peut fermer les yeux sur ces faits et c'est sans raison que

certain évêques le critiquent⁵⁷. S'il a pu faire des erreurs mineures, il reste un excellent évêque, juste avec tous, maintenant fermement l'esprit de la tradition catholique canadienne-française, et accordant aux minorités de langue anglaise et d'autres traditions, le droit et la liberté de s'organiser selon leurs propres aspirations⁵⁸.

Selon le cardinal McGuigan, l'archevêque de Montréal a bien compris ses responsabilités comme leader de l'Église dans une métropole hétérogène. S'il est bon de chérir les traditions du passé, il est nécessaire d'être attentif aux besoins du présent et de se préparer à faire les changements qui s'imposeront dans le futur. L'archevêque de Montréal ne devrait donc pas être condamné par le Saint-Siège, même si des évêques, inspirés peut-être inconsciemment par un esprit nationaliste, le désapprouvent. Il devrait plutôt être guidé et encouragé dans la tâche immense qui lui incombe, en ce moment où le peuple canadien-français procède à une évolution de sa pensée concernant son avenir en matière d'éducation et d'évolution sociale⁵⁹.

Délégué à Rome, le père É.-A. Langlais intervient auprès du père C. Bigazzi pour « obtenir que la question de la non-confessionnalité des coopératives en Canada, soumise au Saint-Siège par quelques évêques de la province de Québec, soit suspendue indéfiniment ou retardée ». Il sait qu'au Canada, le principe de la non-confessionnalité jusque-là accepté par tous les évêques du pays, suscite alors « un dissentiment très vif entre les évêques » du Québec, que les évêques Courchesne, Douville et Desranleau s'y opposent et ont soumis la question au jugement de Rome. Comme la discussion au Québec a été aigre, il est d'avis que les esprits pourraient se calmer si Rome suspendait son jugement⁶⁰.

Aux yeux du sociologue Norbert Lacoste, M^{gr} Charbonneau apparaît dans ce contexte « comme un bouc émissaire à une période d'ouverture du Québec sur le monde ». Il croit que le délégué apostolique l'aurait fait nommer pour être un facteur d'indépendance par rapport au reste du clergé. Mais cet homme étranger au diocèse était douloureusement seul. Il prend position en faveur du progrès, pendant que les autres évêques qui se sentent menacés se replient dans un conservatisme apeuré. « Ils veulent faire porter des petites culottes à mon grand garçon », répétait souvent Charbonneau à leur sujet⁶¹.

Si M^{gr} Charbonneau cesse d'assister aux assemblées d'évêques à compter de 1946, c'est pour éviter la confrontation avec M^{gr} Courchesne qui voulait inlassablement mettre à l'ordre du jour la question de la confessionnalité et la destitution du doyen de la Faculté des sciences sociales. « Ça me rend malade », disait-il au père Lévesque, d'être obligé de me défendre. M^{gr} Maurice Roy a fini par invoquer son titre de chancelier de l'Université Laval pour inciter M^{gr} Courchesne « de cesser de poser ce problème⁶² ».

Pour expliquer la persistance à attribuer le départ de M^{gr} Charbonneau à son appui aux familles des grévistes, on constate que les journaux catholiques francophones n'ont fait que reproduire les communiqués officiels sans les commenter. Dans ce vacuum, les journaux anglophones, protestants et neutres, ont été les premiers à émettre l'hypothèse d'une influence politique. Les démentis successifs du Vatican, du délégué apostolique et de la presse anglo-catholique n'ont pas réussi à convaincre. Quant au haut clergé, son silence laisse penser qu'il ne devait pas être mécontent de voir l'attention du public se porter ailleurs que sur eux.

L'ambiguïté a été entretenue par la persistance de deux débats concomitants, l'un public, l'autre privé: le premier au sujet de la grève de l'amiante, le second, mené discrètement depuis 1946, au sujet de la non-confessionnalité, du laïcisme et du pluralisme. Braqués sur le conflit de l'amiante, dans lequel Duplessis avait ouvertement pris parti contre les syndicats catholiques, les intervenants laïques ignoraient tout de l'autre débat qui se poursuivait dans les officines cléricales sur un autre sujet, contre M^{gr} Charbonneau et le père Georges-Henri Lévesque. Quant à l'intervention des ministres Paquette et Barrette, les porte-parole des milieux cléricaux étrangers ont signalé l'invraisemblance du succès éclair d'une intervention politique de dernière heure.

Dans un article sur le style de gouvernement de Pie XII publié après sa mort, M^{gr} Tardini avait déclaré que ce pape était intrépide et consciencieux quand il s'agissait de donner de grandes directives à l'Église, mais qu'il ne prenait pas de décision concernant une personne, tant que quelqu'un ne venait pas lui dire en personne qu'il avait l'obligation de le faire⁶³.

Selon l'historien Jean Chélini, affaibli et profondément marqué par la guerre, Pie XII n'était plus en 1949 le même homme qu'en 1939. Un climat de suspicion et d'inquiétude – des séquelles de l'écrasement du modernisme dont on redoutait la résurgence – était favorable aux dénonciations. Ce pape était « plus à l'aise pour trancher, après mûre réflexion, en matière de doctrine que de discipline, encore que toute décision grave lui coûtât », mais une fois « la décision prise, il était pratiquement impossible de faire revenir Pie XII en arrière, quelle que fût la défense avancée⁶⁴ ». C'est peut-être ce qui s'est produit en décembre 1949, lors de la rencontre de M^{gr} Courchesne avec Pie XII.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. André Laurendeau, « Grève illégale, grève juste? », *Le Devoir*, 26 avril 1949; « La Commission sacerdotale d'études sociales au secours des grévistes », *Le Devoir*, 30 avril 1949; « On veut écraser la classe ouvrière (S. Exc. M^{gr} Charbonneau) », *Le Devoir*, 2 mai 1949; André Laurendeau, « Qui veut quoi dans l'amiante? », *Le Devoir*, 2 mai 1949; Gérard Filion, « L'Église aime l'ouvrier » (Pie XII), *Le Devoir*, 3 mai 1949.

2. « Resignation with Rumors », *Time*, 8 février 1950; « M^{gr} Charbonneau jouit d'un repos à Victoria. Pour un séjour prolongé », *Le Droit*, 8 février 1950; « M^{gr} Charbonneau en repos à Victoria », *La Presse*, 9 février 1950; « Official confirmation Msgr J. Charbonneau in B.C. Rest Home, Palace reports », *The Montreal Daily Star*, 10 février 1950.
3. « S. E. Monseigneur J. Charbonneau a démissionné », *Le Droit*, 11 février 1950; « Rome annonce la démission de M^{gr} Charbonneau », *Le Canada*, 13 février 1950.
4. « Deny stand in strike factor as archbishop of Montreal Resigns », *The Standard*, 11 février 1950; Jacqueline Sirois, « Prelate's «Resignation» Sparks Controversy », *The Standard*, 11 février 1950.
5. « Communiqué officiel de l'Archevêché sur le voyage de M^{gr} J. Charbonneau », *Le Devoir*, 10 février 1950; « M^{gr} Charbonneau à Victoria », *Le Canada*, 10 février 1950; « S. Exc. M^{gr} Charbonneau en repos à Victoria », *L'Action catholique*, 11 février 1950.
6. « Déclaration du chancelier de l'archevêché de Montréal: SE M^{gr} Charbonneau prend un congé prolongé », s.n., 10 février 1950; Archives de l'archevêché de Montréal (désormais AAM). *Osservatore Romano*, 11 février 1950; « M^{gr} J.-C. Chaumont administrateur du diocèse de Montréal », *Le Droit*, 13 février 1950; « Rome annonce la démission de M^{gr} Charbonneau - Le Vatican explique son départ », *Le Canada*, 13 février 1950.
7. « Official confirmation. Msgr J. Charbonneau in BC Rest Home, Palace reports », *Montreal Daily Star*, 11 février 1950.
8. « Ensign denies politics linked with resignation of archbishop », *The Gazette*, 14 février 1950; *The Gazette*, 15 février 1950, reproduit la dépêche du NY Times Service de Rome (13 février 1950); « L'Ensign nie toute intervention politique dans la démission de M^{gr} J. Charbonneau », *Le Canada*, 14 février 1950; « La démission de M^{gr} Charbonneau », *Le Devoir*, 14 février 1950; « On nie de Rome certaines rumeurs tendancieuses », *Le Devoir*, 15 février 1950; « Church Upheld Prelate's Stand », *The Montreal Daily Star*, 18 février 1950; *Ensign*, 18 février 1950.
9. « L'Ensign nie toute intervention politique dans la démission de M^{gr} J. Charbonneau », *Le Canada*, 14 février 1950; « Un dévouement que Montréal n'oubliera jamais », *Le Canada*, 14 février 1950; La direction, « Monseigneur Joseph Charbonneau » et « La démission de M^{gr} Charbonneau » (trad. de l'éditorial de *L'Enseign* du 8 février), *Le Devoir*, 14 février 1950; « S.E. M^{gr} Chaumont nommé administrateur apostolique du diocèse de Montréal », *L'Action catholique*, 15 février 1950; « On nie de Rome certaines rumeurs tendancieuses », *Le Devoir*, 15 février 1950; L.-P. Roy, « Dénégation catégorique du Vatican » et « Un démenti de M^{gr} Antoniutti à la revue américaine *Time* », *L'Action catholique*, 16 février 1950; « De fausses rumeurs et suppositions », dit *Ensign*, *L'Évangéline*, 16 février 1950.
10. « Hommage à notre chancelier » (à la une), *Le Quartier latin*, 14 février 1950; « M^{gr} Charbonneau, le plus grand apôtre de l'action catholique » - comme le véritable chef, celui qu'il nous fallait. De cœur et d'esprit, nous demeurons avec Son Excellence », *La Patrie*, 19 février 1950; Léopold Richer, « S. Exc. M^{gr} Charbonneau », *L'Action catholique*, 17 février 1950; Léopold Richer, « Son Excellence M^{gr} Joseph Charbonneau », *Notre Temps*, 18 février 1950.

11. « Un journal anglais pose des questions embarrassantes sur les motifs de la démission de M^{sr} Joseph Charbonneau », *Le Devoir*, 18 mars 1950.
12. Journal de Philippe-S. Desranleau, 9, 10, 11 février 1950, Archives de l'archevêché de Sherbrooke (désormais AAS).
13. Georges Courchesne, Rimouski, à Lionel Groulx, Outremont, 12 février 1950, Archives du Centre de recherches Lionel Groulx (désormais ACRLG).
14. Léo Hudon sj, Rome, à Joseph-Papin Archambault, 12 février 1950, Archives des Jésuites du Canada (désormais AJC); G. Robitaille sj, Rome, à J. Cousineau, « La démission de M^{sr} Charbonneau. Après *America*, le *Tablet* de Londres », 22 mars 1950.
15. Philippe-S. Desranleau, 14, 18, 24, 25 février 1950, AAS.
16. Philippe-S. Desranleau à Paul Bernier, 24 juin 1950, AAS.
17. Joseph Charbonneau à Louis-Joseph Rodrigue, prêtre, sup. du Séminaire de Sainte-Thérèse, 8 mars 1950, AAM.
18. Joseph Charbonneau à Eugène Gareau, curé de Saint-Germain d'Outremont, 9 mars 1950, AAM.
19. « Malgré les rumeurs tendancieuses. Le Vatican a toujours approuvé l'attitude de M^{sr} Charbonneau », *Le Devoir*, 28 novembre 1959.
20. « M^{sr} Charbonneau et l'opinion publique dans l'Église », *Cité libre*, janvier-février 1960, p. 3-9.
21. Renaude Lapointe, « Avant propos », *L'histoire bouleversante de M^{sr} Charbonneau*, Montréal, Le Jour, 1962, p. 7.
22. Jean-Louis Gagnon, « Ce lion de l'épiscopat », *Le Nouveau Journal*, 18 novembre 1961.
23. Renaude Lapointe, « En ce deuxième anniversaire d'une mort et transfiguration », *Le Nouveau Journal*, 18 novembre 1961.
24. « Ce que nos lecteurs nous ont écrit », *Le Nouveau Journal*, 9 et 23 décembre 1961.
25. « 1. Il est permis de penser que le jugement de Rome fut trop sévère, trop précipité. 2. Il était innocent de toutes les accusations que la malignité du public inventa et porta contre lui. 3. Mais parce qu'il fut un grand délicat, il fut un grand martyr, il s'est sacrifié et a souffert plus qu'un autre ». « S. E. M^{sr} S. Baggio précise sa déclaration sur M^{sr} Charbonneau », *Le nouveau journal*, 16 décembre 1961; « Le reportage sur M^{sr} Charbonneau », *Relations*, janvier 1962, reproduit dans *Le Droit*, du 27 janvier 1962.
26. « Le Dr Paquette nie être jamais intervenu dans l'affaire Charbonneau », *Le Nouveau journal*, 1er février 1962; « Déclaration de M. Albiny Paquette. Aucune intervention pour déposséder M^{sr} Charbonneau de son siège épiscopal », *Le Droit*, 1er février 1962. Rapporté aussi par Robert Rumilly, qui ne juge pas crédible la version d'une influence politique dans son ouvrage *Duplessis et son temps*, Montréal, Fides, 1978, p. 320-321.
27. Alice Parizeau, « Une demi-heure avec... », 16 décembre 1963, Centre d'archives de Montréal, BANQ, Fonds M^{sr} Charbonneau, P 263, 8.
28. « Charbonneau et le Chef, pièce sur la démission de l'évêque de Montréal », *Le Droit*, 23 août 1967; « Le clergé réagit de façons diverses à la pièce de théâtre basée sur le conflit entre Duplessis et M^{sr} Charbonneau », *La Presse*, 24 août 1967; « Priest Writes Play On Montreal Bishop », *The Gazette*, 23 août 1967;

- «Duplessis' Sister Hits Play on Charbonneau», *The Gazette*, 5 septembre 1967.
29. Mémoires de Emmett Carter, Archives of the Roman Catholic Archdiocese of Toronto (ARCAT).
 30. Information transmise par la Compagnie Jean Duceppe.
 31. Pierre O'Neill, «L'affaire Charbonneau : une lettre inédite. M^{gr} Courchesne avait réprimandé «le chef»», *Le Devoir*, 15 octobre 1974; Entrevue avec L. Lévesque, 15 mai 1985.
 32. Jacques Cousineau, «Charbonneau et «le chef» : légendes et réalité», *Le Devoir*, 6 avril 1974; Jacques Cousineau, «À propos du décès du cardinal Antoniutti. Un homme d'Église a passé parmi nous», *Le Devoir*, 5 août 1974. Dans Denise Robillard, *Monseigneur Joseph Charbonneau, bouc émissaire d'une lutte de pouvoir*, Québec, PUL, 2013, 526 p. Voir notamment chap. 13 et 14, entrevue avec Jean-Charles Leclaire, le 10 avril 1985.
 33. Claude Ryan, «Le dernier livre du chanoine Groulx», *Le Devoir*, 28 décembre 1974. Dans ses mémoires, le cardinal Emmett Carter tient un discours semblable et parle de dix ans avant son temps.
 34. Robert Rumilly, «L'affaire Charbonneau : «Duplessis n'a rien à faire là-dedans», *Asticou*, automne 1974, p 18-22.
 35. Georges-Henri Lévesque à Paul-Édouard Brunet, 19 mars 1975, P135, Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF).
 36. Entretien de Georges-Henri Lévesque avec Pierre Desrosiers, juillet-août 1977, p. 9-29, Archives des Dominicains de Montréal (AOPM). Voir Chap. 12 de D. Robillard, *Op.cit.*
 37. *Ibid.*
 38. Ildebrando Antoniutti à Joseph-Papin Archambault, 4 janvier 1946, AJC.
 39. «La confessionnalité des oeuvres», communiqué de l'ÉSP, 26 mai 1945, «Consultation sociale» 1946, 15 p. dact., BO-195-239, AJC.
 40. Georges Courchesne, circ. 10 janvier 1946, «Notre jeunesse diocésaine», [extrait], AJC; «Le danger des clubs neutres», *L'Action nationale*, mai 1948, p. 372.
 41. CIP, «La non confessionnalité des coopératives», 26 janvier 1946; AJC, CIP «Les catholiques doivent-ils former leurs propres syndicats ouvriers?», 2 février 1946.
 42. P.-M. Gaudrault à Antoniutti, 31 janvier 1947, AOPM.
 43. Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve à Joseph-Papin Archambault, à bord du *Queen Elizabeth*, 9 février 1946, AJC; «Neutralité religieuse», *Événement-journal*, 22 février 1946.
 44. Philippe-S. Desranleau à Joseph-Papin Archambault, 26 février 1946, AJC.
 45. Journal de Philippe-S. Desranleau, 27 février 1946, AAS; A. Langlois, «Les sociétés neutres», circ. au clergé, 8 mars 1946.
 46. P.-M. Gaudrault op, *Neutralité, non confessionnalité et l'École sociale populaire*, Ottawa/Montréal, Ed. du Lévrier, 1946.
 47. P.-M. Gaudrault à Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve, 1er avril 1946, AOPM.
 48. Georges Courchesne à P.-M. Gaudrault, 2 avril 1946, AOPM.
 49. Arthur Douville à Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve, 21 avril 1946, AJC.
 50. Philippe-S. Desranleau à Joseph-Papin Archambault, 10 mai 1946, AJC; Jean-Charles Harvey, «Dominicains vs Jésuites. À propos de neutralité», *Le Jour*, 4 mai 1946; Téléphore-Damien Bouchard, «Enfin!», *Le Clairon*, 10 mai 1946.

51. Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve à Georges-Henri Lévesque, 4 mai 1946, AOPM.
52. Ildebrando Antoniutti à A. Dragon, prov. sj, 3 juin 1946; A. Dragon à Joseph-Papin Archambault, 4 juin 1946, AJC.
53. Ildebrando Antoniutti à James McGuigan, 2 juillet 1947, ARCAT. Les archives de la délégation apostolique ne sont pas accessibles. On apprendra un mois plus tard, comme on le verra plus bas, que la question avait été soumise à Rome par des évêques du Québec. Voir E.-A. Langlais à C. Bigazzi, 28 août 1947, AOPM.
54. McGuigan à Antoniutti, 31 juillet 1947, MG DS49.61, ARCAT.
55. *Ibid.*, p. 2.
56. «This would correct some misunderstandings and perhaps regain for the school of Social Studies of Laval University the confidence of the bishops who are now opposing the said Father Levesque». *Ibid.*, p. 2.
57. *Ibid.*, p. 2-3.
58. *Ibid.*, p. 3.
59. *Ibid.*, p. 4.
60. E.-A. Langlais à C. Bigazzi, 28 août 1947, AOPM.
61. Entrevues avec N. Lacoste, 1er avril 1985; Léo-Paul Turcotte, 24 juin 1985; P. Racine, 2 juin 1986.
62. Entrevue avec Georges-Henri Lévesque, 9 mai 1981; Valcour, entrevue avec Georges-Henri Lévesque, 1975. Entrevue avec Claude Ryan, 25 juillet 1985.
63. Entrevue avec A. Delorme, 25 juin 1985.
64. Jean Chélini, *L'Église sous Pie XII*, t. 2, Paris, Fayard, 1963, p. 13, 39, 41, 81-82.